

COMPRENDRE LE BILAN PRUDENTIEL

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
MA628	1 jour - 7 h	Expertise	Présentiel ou à distance	950,00 €

LIEUX ET DATES :

A distance

Nous consulter

OBJECTIFS

- Expliquer comment est construit le bilan prudentiel.

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Donner des repères pour apprécier les impacts du pilotage sur les grands équilibres de l'assureur.

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

A. Présentation du bilan prudentiel
1. Textes de référence
2. Utilité de ce bilan
3. Production du bilan prudentiel
B. Rappel sur les comptes sociaux
1. Compte de résultat
2. Bilan comptable
C. Passage du bilan social au bilan prudentiel
1. Postes "simples"
2. Placements
3. Provisions techniques
4. Imports différés
5. Traitement des dettes subordonnées et autres titres émis par l'assureur
D. Vision globale du bilan et des fonds propres économiques ou prudentiels
Cas pratique : Etude du passage d'un bilan comptable à un bilan prudentiel pour un assureur

Validation des acquis :

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Administrateurs

PRÉ-REQUIS

Pas de pré-requis

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

950,00 €

Exonérés de TVA

Déjeuners offerts

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 25/02/2026 à 04:13